



Parc Technologique et Environnemental  
Route des Salins - 34140 MEZE  
TEL : 04 67 51 00 53  
FAX : 09 70 32 11 11  
contact@ardam.fr  
[www.ardam.org](http://www.ardam.org)

**Limite de dépôt de dossier :  
Avant le 20 Septembre 2017**

## DOSSIER DE CANDIDATURE Ardam BPJEPS Education à l'Environnement vers un Développement Durable

### 2 dossiers sont à fournir :

- Les 2 dossiers sont à envoyer dans la même enveloppe à « ardam – Parc technologique et environnemental - route des salins – 34140 MEZE »
- Chaque dossier sera séparé par un trombone (pas d'agrafe)
- Chaque pièce demandée sera photocopiée ou imprimée seule sur une page A4

Dossier ardam	Dossier DRJSCS
<ul style="list-style-type: none"><li>-Lettre de motivation</li><li>-CV</li><li>-Copies de vos diplômes</li><li>-1 copie recto/verso de la CNI en cours de validité</li><li>-Carte d'assuré social au nom du stagiaire (carte vitale)</li><li>-1 photo d'identité</li><li>-Une attestation de responsabilité civile</li><li>-Copie du permis de conduire</li><li>-Copie de la carte grise + assurance</li><li>-1 copie d'une autorisation parentale pour les moins de 18 ans afin de suivre la formation et d'être covoituré par un stagiaire en cas de visites à l'extérieur</li><li>-Extrait du casier judiciaire n°3 (demande en ligne sur <a href="https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/EJE20c">https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/EJE20c</a>)</li><li>- L'attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) est recommandée mais non obligatoire</li></ul> <p><b>Pour les demandeurs d'emplois :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-La fiche de prescription validée et délivrée par un organisme prescripteur (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, CIDF, services sociaux du Conseil Départemental...)</li><li>-Un avis de situation de pôle emploi (téléchargeable sur votre espace personnel pôle emploi)</li></ul>	<p><b>En 2 exemplaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-fiche d'inscription DRJSCS remplie et signée (en PJ)</li><li>-Copies des diplômes nécessaires aux exigences préalables (voir fiche détaillée BPJEPS)</li><li>-Copie recto verso de votre CNI en cours de validité</li><li>-Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération Française Handisport ou par la Fédération Française de Sport Adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant la formation ou les épreuves certificatives selon la certification visée</li></ul> <p><b>Sous réserve de changement de la DRJSCS, des pièces complémentaires peuvent vous être demandées</b></p> <p><b><u>A noter :</u></b> Si vous êtes sélectionné(e), <b>il faudra confirmer votre entrée en formation en nous envoyant un chèque de 16€</b> correspondant à 2 enveloppes cartonnées et à 2 timbres de 7€08 que nous enverrons à la DRJSCS. Ces enveloppes serviront à vous envoyer votre diplôme BPJEPS et votre certificat d'option (UCC ou CSA3D)</p>

### **A noter :**

-L'Unité Capitalisable Complémentaire optionnelle « Direction d'un accueil de loisirs ou d'un séjour de vacances » se déroulera en avril 2018 au Merlet à **St Jean du Gard (30)**. Obligation d'être **hébergé en pension complète** pour les 9 jours moyennant un coût de **324 €** (base tarifaire 2017) à la charge du stagiaire.

-Une semaine du module « Entrer dans la nature et l'environnement méditerranéens » se déroulera au Salagou en hébergement et pension complète durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2018 moyennant un coût de **142 €** (base tarifaire 2017 repas + hébergement) à la charge du stagiaire

-Cette année, une semaine du module « entrer dans la nature et l'environnement méditerranéens » se déroulera en hébergement aux environs de Frontignan, coût en cours de calcul.

➔ **Information financement et rémunération pages suivantes**



Parc Technologique et Environnemental  
Route des Salins - 34140 MEZE  
**TEL** : 04 67 51 00 53  
**FAX** : 09 70 32 11 11  
contact@ardam.fr  
[www.ardam.org](http://www.ardam.org)

### Coût et financement de la formation :

- **Pour les demandeurs d'emploi résidants ou non en Région Occitanie**, la formation est prise en charge par le Conseil Régional Occitanie dans le cadre du Programme Régional Qualifiant. L'action de formation est organisée en collectif, cependant des dispenses ou allègements sont possibles en fonction du profil des candidats.
- **Pour toutes les autres situations** (salarié en CDI, travailleur indépendant...), veuillez prendre contact avec notre organisme pour une étude personnalisée.

### Rémunération durant la formation :

*Une notification d'ouverture de droit ou de rejet de pôle emploi du mois en cours est à nous fournir lors des tests de sélections*

- **Vous avez des droits ouverts à pôle emploi** : vérifiez leur date de fin, si vos droits s'arrêtent avant la fin de la formation, demandez à votre conseiller si vous avez droit à un prolongement (allocation de fin de formation) – nous vous informerons des démarches à faire lors de votre entrée en formation.
- **Vous n'avez pas de droits ouverts à pôle emploi** : vous pouvez demander une indemnisation par la région Occitanie, voir barème page suivante (nombre de places limités soumis aux tests de sélection)



Parc Technologique et Environnemental  
Route des Salins - 34140 MEZE  
TEL : 04 67 51 00 53  
FAX : 09 70 32 11 11  
contact@ardam.fr  
[www.ardam.org](http://www.ardam.org)

## **Pour information\***

# **Barèmes de rémunération 2017**

# **CONSEIL REGIONAL OCCITANIE**

*\*nous vous communiquerons les nouveaux barèmes dès réception*

La rémunération est calculée selon le décret n°88-368 du 15 avril 1988 modifié par décret N° 2002-1551 du 23 décembre 2002. (JO du 29 décembre 2002). Ce barème varie en fonction de la situation du stagiaire à l'entrée en formation selon les règles suivantes :

### **Statut : demandeurs primo demandeur d'emploi ne relevant d'aucune des catégories.**

- Moins de 18 ans (à la date de leur entrée en stage)  
Montant mensuel à temps complet : 130,34 €  
Montant horaire à temps partiel : 0,86 €
- De 18 à 20 ans  
Montant mensuel à temps complet : 310,39 €  
Montant horaire à temps partiel : 2,05 €
- De 21 à 25 ans  
Montant mensuel à temps complet : 339,35 €  
Montant horaire à temps partiel : 2,24 €
- 26 ans et plus  
Montant mensuel à temps complet : 401,09 euros  
Montant horaire à temps partiel : 2,64 €

### **Statut : salariés privés d'emploi**

Salariés privés d'emploi **ayant exercé une activité pendant 6 mois au cours d'une période de 12 mois ou pendant 12 mois au cours d'une période de 24 mois**

- Montant mensuel à temps complet : 652,02 €  
Montant horaire à temps partiel : 4,30 €

### **Statut : parents isolés**

Personnes veuves, divorcées, séparées, abandonnées ou célibataires assumant la charge effective et permanente d'un ou plusieurs enfants résidant en France

Femmes seules enceintes ayant effectué la déclaration de grossesse et les examens prénataux prévus par la loi

- Montant mensuel à temps complet : 652,02 €  
Montant horaire à temps partiel : 4,30 €

### **Statut : demandeurs d'emploi ayant eu au moins 3 enfants/ demandeurs d'emploi divorcé(e)s, veufs ou veuves, séparé(e)s judiciairement depuis moins de 3 ans**

- Montant mensuel à temps complet : 652,02 €  
Montant horaire à temps partiel : 4,30 €

### **Statut : travailleurs non-salariés justifiant d'1 an d'activité professionnelle dans les 3 ans dont 6 mois consécutifs**

- Montant mensuel à temps complet : 708,59 €  
Montant horaire à temps partiel : 4,67 €

### **Statut : personnes en situation de handicap privées d'emploi ayant exercé une activité pendant 6 mois au cours d'une période de 12 mois ou pendant 12 mois au cours d'une période de 24 mois.**

100% du salaire antérieur brut



Parc Technologique et Environnemental  
Route des Salins - 34140 MEZE  
**TEL** : 04 67 51 00 53  
**FAX** : 09 70 32 11 11  
contact@ardam.fr  
[www.ardam.org](http://www.ardam.org)

- Montant mensuel à temps complet : plancher = 644,17 € plafond = 1932,52 €

Montant horaire à temps partiel : plancher = 4,25 € plafond = 12,74 €

Ne remplissant pas ces conditions d'activité ou jeunes handicapés à la recherche d'un premier emploi

Montant mensuel : 652,02 euros